

La Coordination des Associations de Seniors asbl, en abrégé CAS

Rapport d'activités pour l'année 2013

Approuvé par l'AG du 23 juin 2014

Petit rappel : histoire et composition

La Coordination des Associations de Seniors a été fondée il y a 10 ans par quelques associations actives dans le domaine des Seniors.

Un des objectifs de la CAS est de regrouper le maximum d'associations et de mouvements de Seniors, suffisamment représentatifs, dans une perspective pluraliste. Depuis 10 ans, l'association s'est élargie pour que soient représentées les principales tendances politiques et sociales de la partie francophone de la Belgique.

On y retrouve donc :

- les associations de seniors des principaux partis politiques démocratiques (tous n'ont pas une branche « aînés »),
- les associations de seniors des principaux syndicats représentatifs des travailleurs (tous n'ont pas une branche « aînés »),
- les associations de seniors des mutualités non commerciales,
- des associations non rattachées à ces « piliers traditionnels » de la vie politique et sociale de la Belgique, à savoir la Fédération Indépendante des Seniors, l'Association Francophone des Universités de Tous Ages de Belgique, InforHomes Wallonie et Courants d'Âges qui est elle-même une association réseau des associations œuvrant dans le domaine de l'intergénérationnel.

Voir la liste des associations membres en annexe.

Missions

Les statuts définissent les objectifs de l'association comme :

- « la promotion et la coordination des actions des associations membres en vue de la défense des intérêts des seniors, dans une démarche d'éducation permanente » ...
- « l'association inscrit son action dans une forte volonté de promouvoir les relations intergénérationnelles, la solidarité et la justice sociale au sein de la société » ...
- « l'association réalise ses buts notamment par :
 - l'organisation de projets communs, la concertation et la collaboration entre ses membres, l'échange d'informations et de bonnes pratiques
 - la formulation et la communication d'avis et de revendications communs en direction des autorités publiques,
 - la promotion auprès de l'opinion publique et particulièrement des médias d'une image positive des seniors et du vieillissement en général. »

En pratique

La CAS se concentre en priorité sur quelques thèmes principaux relatifs aux aînés :

- les moyens d'existence (revenus, pensions, ...)
- les lieux de vie (domicile, résidences, maisons de repos, habitats partagés, ...)
- la citoyenneté des seniors (place au sein de la société, responsabilités, rôle, ...)

- les questions de mobilité (locale, moyens, coût, ...)
- les relations avec les nouvelles technologies (accessibilité, évolution rapide, obligations, ...)

Ce sont surtout les questions de **citoyenneté** qui ont été les plus travaillées pour le moment, avec une attention particulière sur le rôle consultatif des Commissions des Aînés. Un travail de réflexion a été mené et est toujours en cours sur ce thème important.

La version intermédiaire est jointe en annexe.

Dans la même ligne, la CAS a travaillé avec les instances de la région Wallonne à la promotion des Conseil Consultatifs Communaux des Aînés et y a développé une réelle expertise : études et cadastre de l'existant, développement d'une « boîte à outils », conseils et bientôt mise en place, avec l'aide des provinces, de formations ciblées. La région Bruxelloise est venue demander à la CAS d'être partenaire pour le développement des CCCA à Bruxelles et le travail est en cours.

Enfin, la CAS a été reconnue en juillet 2012 comme Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a donc un rôle consultatif officiel.

Sur le terrain, comme la CAS est une coordination et pas une fédération, que la plupart des personnes mandatées par les associations membres sont retraitées et déjà très engagées, le travail n'avance pas aussi rapidement que nous le voudrions. Les moyens financiers nous ont permis d'engager depuis 6 mois une secrétaire administrative à mi-temps qui nous aide efficacement.

2013

1. Activités

Quand on reprend les notes et procès-verbaux de 2013, on s'aperçoit que la CAS n'est pas restée inactive :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Le 28 janvier : réunion du CA- Le 25 février : réunion du Bureau exécutif- Le 25 mars : réunion de l'AG- Le 15 avril : colloque sur les CCCA en région Bruxelloise- Le 29 avril : réunion du Bureau exécutif- Le 6 mai : réunion du CA et réunion extraordinaire de l'AG- Le 10 juin : réunion du Bureau exécutif | <ul style="list-style-type: none">- Le 26 juin : réunion du CA- Le 9 septembre : réunion du Bureau exécutif- Le 23 septembre : réunion du CA- Le 4 novembre : réunion du CA- Le 25 novembre : réunion extraordinaire du CA- Le 16 décembre : réunion extraordinaire du CA et de l'AG |
|---|---|

Cette énumération ne reprend pas tous les échanges qui ont eu lieu entretemps, par courriel principalement, pour préparer les points à mettre en débat.

L'analyse des points abordés durant ces diverses réunions montre que les questions de fonctionnement interne ont mobilisé la plus grande part des discussions, spécialement la question de la gestion financière puis la question de la gestion du site web et enfin le recrutement d'une assistante administrative. Ces points sont détaillés ci-après.

2. Fonctionnement interne

En fin 2012, l'AG de la CAS a procédé au renouvellement de son Bureau exécutif, prévu tous les 4 ans avec un principe de tournante entre les principales familles socio-politiques. Le Bureau exécutif se compose d'un-e Président-e, un-e Vice-président-e, un-e Secrétaire et un-e Trésorier-ère, assistés éventuellement, pour ces deux derniers mandats, de suppléants.

A ce moment, la Présidente est rattachée à la famille sociale chrétienne, la Vice-présidente à la famille socialiste, le Trésorier à la famille socialiste et le Secrétaire aux groupes des « non rattachés ». La Secrétaire adjointe vient de la famille socialiste et le Trésorier adjoint de la famille socialiste également.

Le nouveau Bureau a rapidement constaté que plusieurs modes de fonctionnement internes devaient être précisés et redéfinis et il s'est donc attelé à revoir et à débattre avec le CA les statuts, le règlement d'ordre intérieur, les définitions de fonctions. Après les débats, le processus formel de ratification s'est réalisé au CA et à l'AG.

En cours d'année, dans la ligne du travail de clarification des fonctions et des exigences, la CAS s'est heurtée à deux difficultés internes importantes :

- le Trésorier en fonction ne répondait pas aux principes mis en place par le CA : transparence des comptes, rapports financiers trimestriels, réponse adéquate aux questions posées. Le Bureau et le CA ont donc progressivement clarifié et accentué leurs exigences, ce qui a provoqué des difficultés de relation et finalement l'absence du Trésorier aux différentes réunions depuis le mois d'octobre. La majorité du Bureau exécutif lui a proposé de démissionner, ce qu'il a refusé.
- le Chargé de communication, qui n'était pas membre de la CAS mais avait été proposé par une des associations membre, remplissait en même temps la fonction d'Administrateur du site web. Dans le cadre des définitions de fonctions et des précisions de responsabilités, il lui a été demandé de travailler sur base d'une convention claire. Malheureusement, il n'a pas été possible de convenir d'une convention précise et là aussi nous avons dû affronter des difficultés relationnelles puis le blocage du site web. Le CA a décidé de mettre fin à la collaboration.

Face à ces difficultés, le CA a finalement pris la décision, en fin 2013, de mettre fin aux mandats qu'il avait confiés à l'ensemble des membres du Bureau et de procéder à la nomination d'un nouveau Bureau exécutif.

Un nouveau Bureau a été élu, après appel aux candidatures, lors du CA extraordinaire du 16 décembre 2013.

L'année 2013 a donc, et ce n'est pas l'idéal mais il fallait passer par là, été marquée par une large remise en ordre du fonctionnement de la CAS et par la professionnalisation de sa gestion. Cette étape a requis beaucoup de temps et d'énergie mais a remis l'association dans les conditions d'un bon état de marche.

Depuis la fin décembre, le nouveau Bureau exécutif reprend la même Présidente, le même Vice-présidente, le même Secrétaire, la même Secrétaire adjointe. Par contre, les mandats de Trésorier et de Trésorier adjoint ont été confiés à de nouveaux titulaires : la trésorière représente les aînés d'Ecolo et le Trésorier adjoint vient de la famille libérale.

Deux problèmes subsistaient encore en fin 2013 et ont rendu la vie difficile pendant les premiers mois de 2014 : le Trésorier sortant a refusé jusque maintenant de restituer tous les documents comptables appartenant à l'association et l'administrateur du site web a mis quelques mois avant de communiquer les codes qui permettent à la CAS de reprendre la gestion du site web qui lui appartient.

3. Aide administrative

Des démarches avaient été entreprises pour que la CAS puisse bénéficier de points APE de la Région Wallonne pour envisager un recrutement et s'adjoindre ainsi une aide administrative indispensable. Comme signalé ci-dessus, les membres du CA et de l'AG, mandatés par les organisations membres de la CAS, sont, soit - pour la plupart - des retraités, souvent déjà

largement engagés dans leurs associations respectives, soit - pour quelques-uns - des professionnels pris, de leur côté, par les exigences de leurs fonctions au sein des associations qui les mandatent.

La CAS a reçu confirmation, en juin 2013 de la décision du Ministre de l'emploi de la Région wallonne d'octroyer les points APE demandés. Elle a donc entamé en septembre 2013 le processus de recherche d'un-e secrétaire administratif-ve à mi-temps. Une offre d'emploi a été mise sur le site du Forem de Charleroi, là où la CAS a son siège social. Nous avons reçu plus de 400 candidatures.

Le travail de sélection s'est effectué en 3 étapes :

- une première sélection sur base des critères repris dans l'annonce a permis de dégager une vingtaine de candidatures qui correspondaient au profil recherché ;
- une épreuve de qualification technique a été organisée le 9 octobre pour les 20 candidates retenues, comportant des exercices de rédaction de rapport de réunion, de mise en page en Word, de calculs en Excel et de présentation en PowerPoint ;
- Pour les quatre candidates retenues à la suite de cette épreuve technique, un entretien avec des membres du Bureau a été organisé le 23 octobre. Une candidate est nettement sortie du lot. Elle a été retenue et a commencé son travail à la CAS à la mi-novembre.

Ce recrutement, important pour l'association, a mobilisé pas mal de temps et d'énergie mais l'aide efficace que procure la secrétaire administrative est vraiment un gage de bon fonctionnement pour le futur.

4. travail interne

La CAS a défini depuis plusieurs mois déjà les principes d'un travail par commissions et les thèmes prioritaires.

Pour rappel, les commissions prévues par le CA du 26 mars 2012 sont les suivantes :

- **Pension et revenus** ;
- **Mobilité et sécurité** ;
- **Citoyenneté/dignité** (respect de la personne âgée, maltraitance, volontariat ...) ;
- **Affaires sociales, santé et lieu de vie** (lié au transfert des compétences : ce qu'il faut comme moyen : pour les maisons de repos, en matière de santé mentale, ...) ;
- **Technologie (TIC) et information** ;
- **2012 l'année européenne du vieillissement actif** et des solidarités entre les générations;
- **Actualité** afin de réagir en fonction des événements. Cette commission pourrait être ponctuellement prioritaire.

La commission **Pension et revenus**, dont le terrain de compétence recoupe celui de la Commission nationale dont sont membres plusieurs membres de la CAS, attend de voir l'orientation du travail de la Commission nationale pour préciser ses propres lignes de travail.

La commission **Mobilité**, dont la constitution n'a pas encore été éclaircie, s'est mobilisée un moment sur la question de la modification des conditions d'accès des seniors aux transports en commun : perte de la gratuité dans les TEC, la STIB et De Lijn et augmentation du tarif seniors de la SNCB. Un communiqué de presse a été produit et des interventions ont été possibles dans dives media. Suite à la démission du responsable de cette commission, elle doit être complètement repensée et relancée.

La commission **Citoyenneté** est celle qui a le plus avancé. Un rapport intermédiaire (voir annexe) a déjà été produit en 2013 et le travail devrait être finalisé en 2014.

Dans le domaine de la citoyenneté, le soutien aux **CCCA**, que la CAS a initié depuis des années, est considéré comme une branche à part et ses responsables ont été précisés. Comme il s'agit d'une matière régionalisée, la CAS traite en parallèle le soutien aux CCCA wallons et aux CCA bruxellois. L'organisation d'un colloque spécifique aux CCCA bruxellois en avril 2013 a permis de compléter le travail qui avait été fait pour les CCCA wallons avec le colloque du 25 mars 2011.

La commission **Affaires sociales, santé et lieu de vie** n'a pas encore débuté, en grande partie parce que le transfert de compétences prévu du fédéral vers les régions va interférer sur l'organisation de ces questions et qu'il est nécessaire d'y voir plus clair.

La commission **Technologie (TIC) et information** n'a pas vraiment commencé ses travaux. Ici également, la démission du responsable de cette commission demande qu'elle soit complètement repensée et relancée.

Pour **2012 l'année européenne du vieillissement actif**, une des associations membres de la CAS, Courants d'Âges, a produit une plaquette, résultat d'un travail de différents membres du réseau de Courants d'Âges, qui a été proposé aux membres de la CAS et approuvé par eux.

Enfin, les réactions par rapport à l'**Actualité** n'ont pas manqué au cours des différentes réunions : réactions à des propositions ou tentatives discriminantes par rapport aux seniors provenant de banques (limitation automatique du solde disponible à partir d'un certain âge) et maintien d'une vigilance attentive aux conditions touchant les seniors dans la vie quotidienne.

Perspectives pour 2014

L'année 2014 a débuté – comme expliqué plus haut – avec un Bureau exécutif renouvelé qui a dû s'atteler à résoudre les différents problèmes de gestion interne survenus durant l'année 2013. Cela nous a malheureusement amené à devoir consacrer assez bien de temps et d'énergie à ces questions.

Heureusement, les activités de la CAS ne se limitent pas à cela.

Nos objectifs pour 2014 :

1. Le travail de soutien aux CCCA a été restructuré :

- construction d'une « boîte à outils » (voir annexe) qui sera mise à disposition des différents CCCA pour les aider dans leur fonctionnement,
- organisation progressive, avec l'aide des provinces wallonnes, d'un programme de formations spécifiques pour les CCCA,
- projet de rencontres entre CCCA pour un échange d'expériences et un enrichissement mutuel,
- etc.

2. les différentes commissions sont relancées et devront produire un rapport en fin 2014.

3. Au sein même de la CAS, l'organisation de présentations mutuelles entre associations membres permettra à chacun de mieux connaître les autres associations membres et de promouvoir les synergies et échanges.



-
4. La CAS fête en 2014 les 10 ans de sa création. Un projet d'événement se met en place à cette occasion qui permettra à la CAS de mieux se définir et de mieux se faire connaître tant par les pouvoirs publics que par le monde associatif et le grand public.
 5. le site de la CAS va être entièrement repensé et reconfiguré pour en faire un outil plus attractif, plus lisible, plus performant au service de tous les CCCA et acteurs du vieillissement.